

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt-deux
En exercice : 14 Le 29 août à 19 heures 15
Présents : 8 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 10 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 août 2022
PRESENTS : MMES LESENNE – POT – SCHROEDER
MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
DESLANDES – HUBERT
EXCUSÉS : MMES GUÉRIN – TABEL – M SUTRE
ABSENTS : MME STAËL – MM JUANOLA – LERÓY
POUVOIR : MME TABEL a donné pouvoir à MME SCHROEDER
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

Madame POT a été nommée secrétaire.

2022-08-01 D

Objet : Bail fermage

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le fermier des parcelles de la commune a pris sa retraite au 1^{er} août dernier et qu'il a été sollicité par un autre agriculteur pour louer les parcelles.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- ZE 26 Les Chenerasses d'une superficie de 0ha 96a 30ca.
- ZE 28 Les Chenerasses d'une superficie de 2ha 33a 50ca.
- ZH 79 Loumade d'une superficie de 0ha 33a 90ca.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail et propose au Conseil Municipal de lui donner mandat pour signer ledit bail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, demande le report du point à la prochaine séance.

Fait à Jauldes, le 30 août 2022

Le Maire
Sébastien BOIVENT

